



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 FÉVRIER 2025
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Alexandre SIZONENKO	Président
Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillers municipaux

M. Sébastien DORAND
Mme Léonie DUNAND
M. André FERREZ
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT
M. Jorge VARELA
M. Éric WYSS

Excusé-e-s

--

Absent-e-s

M. Robin VIDONNE

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2025
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM 2025_68 – 55 000 F – crédit d'étude – mise à l'essai des mesures de modération du trafic – route de Gy
6. Projet de délibération – DM 2025_69 – 20 000 F – crédit budgétaire supplémentaire – rehaussement de l'arrêt du bus – arrêt Gy-Temple
7. Projet de délibération – DM 2025_70 – 45 000 F – crédit budgétaire supplémentaire – réfection route de Gy – hauteur no 113 à 121
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers



M. Alexandre Sizonenko ouvre la séance à 19h15.

1. **Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. **Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2025**

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 16 janvier 2025.

Le procès-verbal du 16 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. **Communications du Maire et des Adjointes**

M. Antoine Cornut

Repas de l'état-major de l'ORPC Seymaz à Gy

Le Maire annonce que le repas de l'état-major de l'ORPC Seymaz s'est déroulé le 21.1.2025 au 4-5-6, Cueillir des Cerises. M. J. Wyss a été engagé à 50 % en remplacement de M. F. Valli, employé de la commune de Chêne-Bougeries, en tant que chef logistique des constructions. M. J. Wyss, qui est déjà le suppléant du commandement de l'ORPC Seymaz, sera chargé de la maintenance des abris.

Inauguration du tableau des Maires de Gy

Le tableau des Maires de Gy a été inauguré le 30.1.2025 en présence des anciens Maires de la commune, à savoir M. R. Niklaus, M. C. Goldschmid, M. A. Mottier, Mme V. Boesch et M. G. Meylan. Les élus ont certainement remarqué cette très belle réalisation dans l'entrée de la mairie, ainsi que les nouvelles décorations florales composées de plantes véritables dont la sève a été remplacée par de la glycérine. Celles-ci ont une durée de vie de huit ans. La commune avait demandé plusieurs devis, et la société qui a été chargée de cette réalisation sortait du lot. **Le Maire** pense que la commune fera de nouveau appel à cette société pour la création d'une décoration végétale sur un des murs de la mairie.

Société Edward

L'Exécutif a rencontré, le 2.2.2025, les représentants de la société Edward pour une présentation de leur solution de sécurité privée à la demande via une application. Certains élus ont peut-être vu le reportage sur la TSR ou Léman Bleu. La commune de Soral, qui a signé un partenariat avec Edward, subventionne l'abonnement à hauteur de Fr. 50.-. Un Gytan est à l'origine de cette société qui propose une mutualisation des ressources de sécurité privée. Les interventions sont facturées en sus du coût d'abonnement. L'Exécutif réfléchit à offrir aux habitants de Gy une solution un peu sur l'exemple de Soral. Ceci étant, tout un chacun peut s'abonner à ce service.

Rencontre avec M. Alfonso Gomez

Le 11.2.2025, **le Maire** est allé avec Mme Anne-Françoise Morel et M. Gilles Marti au Palais Eynard afin de rencontrer M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif de la Ville de Genève. Ils ont évoqué la future autoroute du Chablais et les inquiétudes que ce projet suscite dans les communes situées à la frontière, compte tenu de l'important flux de véhicules que celle-ci engendrera. La Ville de Genève est assez opposée à cette autoroute. Les communes riveraines ou de Seymaz-Région (Gy, Meinier, Presinge, Puplinge, Jussy) ne souhaitent pas trop se mêler de la politique française, le désenclavement de ces communes (Douvaine, Bons-en-Chablais, etc.) étant assez légitime. Mais elles réclament des mesures d'accompagnement à cette autoroute qui se réalisera de toute façon. Les communes se lieront avec l'étude d'avocats de la Ville de Genève, à qui elles feront part de leurs remarques. Parallèlement, les Conseils municipaux des communes de Jussy et de Puplinge ont voté des projets de résolutions invitant les autorités exécutives à prendre des mesures concrètes pour étudier les impacts de ce projet sur leurs territoires respectifs. Mme Danièle Yakoubian étudiera avec la commission la possibilité d'une résolution à soumettre au vote du conseil.

Bilan annuel de la police cantonale (poste Thônex-Pallanterie)

Le bilan 2024 pour Gy est très satisfaisant selon la police cantonale qui relève peu d'événements sur la commune. Les accidents de circulation, notamment de deux véhicules électriques, les affaires financières et les nuisances sonores lors de la vogue de Gy ont été évoqués. La commune diffusera de nouveau un tous-ménages concernant les problèmes des fausses commandes sur internet. Sur les 13 vols déclarés sur la commune, 7 ont eu lieu à l'étranger ; seuls 6 concernent vraiment Gy (3 vélos, 1 borne électrique et 1 aileron de voiture). La police cantonale considère ces statistiques comme très correctes au regard des nombreux cambriolages dans la région, surtout à Anières, Corsier, Cologny et Vandœuvres.

Chemin des Cherdets

Le Maire a déjà évoqué la lettre d'un concitoyen relative à des griefs concernant le chemin des Cherdets, le mur de Beaupré et les cailloux de la douane. Concernant le chemin des Cherdets, le géomètre a retrouvé la plupart des bornes et la commune ne dépasse aucune limite. Les végétaux qui avaient poussé sur le mur de Beaupré ont été coupés. Et les cailloux posés par une précédente législature afin d'empêcher le passage, dont le propriétaire de la parcelle ne voulait plus, ont été enlevés. La commune informera par écrit l'intéressé de cette remise en ordre selon ses souhaits.

Amendes d'ordre 2024

Les amendes d'ordre émises en 2024 par les APM de Collonge-Bellerive sur Gy représentent Fr. 1'020.-. Selon le décompte fourni, la commune a déjà récupéré Fr. 640.-.

Nouveau beamer

La commune a acheté un nouveau beamer pour les présentations informatiques, car l'ancien n'était plus du tout fiable.

Matériel électrique de fête

La commune a complètement remplacé le matériel électrique des fêtes, quelqu'un s'étant électrocuté avec une vieille prise lors de la dernière manifestation. L'ancien matériel a été remis à décharge à l'amicale des sapeurs-pompiers de Gy.

175^e anniversaire de Gy

Gy fêtera son 175^e anniversaire en novembre 2025. L'Exécutif a décidé de célébrer cet événement en organisant un brunch avec la population le 15 juin prochain. Un crédit budgétaire de Fr. 25'000.- sera soumis au vote du Conseil municipal lors de la prochaine séance afin de marquer ce 175^e. Un montant a d'ores et déjà été budgété pour la tente et les toilettes. Organiser une fête en novembre aurait été bien moins agréable compte tenu des conditions météo. D'où la décision de l'Exécutif de proposer un brunch en juin afin de rassembler la population autour d'un événement sympathique. L'Exécutif réfléchit aussi à exposer d'anciens objets ou photos liés à la commune. Plusieurs devis ont été demandés.

M. Jorge Varela demande si la fête du 15 juin sera ouverte au public.

Celle-ci sera réservée aux habitants de Gy sur invitation et inscription, répond **le Maire**. L'organisation n'en est qu'à ses prémices, mais le brunch sous tente sous les tilleuls paraissait l'option la plus sympathique. LocaTentes viendra mesurer la surface disponible afin de prévoir une tente un peu plus conséquente que d'habitude. Et des contacts ont été pris avec des orchestres pour l'animation musicale.

Proposition de jumelage

La Mairie a reçu, en janvier dernier, une lettre du Maire de Gy-en-Sologne, M. Franck Baillieul, qui souhaiterait étudier la possibilité de mettre en place un programme de coopération dans le cadre d'un jumelage entre les deux villages. **Le Maire** renvoie cette proposition à la commission sociale, qui étudiera la faisabilité de ce jumelage, sachant que Gy-en-Sologne compte 488 habitants. La commission pourra étudier des actions conjointes (scolaires, culturelles, sportives, etc.).

Mme Danièle Yakoubian

Cycle d'orientation

Mme Danièle Yakoubian annonce que suite à la rencontre du 10 février avec les TPG, l'OCT et le DIP, il n'y a aucune place disponible au cycle de la Gradelle pour les élèves de Gy pour l'année 2025-2026. Des possibilités pourraient être offertes pour la rentrée scolaire 2026-2027, pour autant que les travaux de surélévation du Foron soient terminés.

Les TPG n'ont aucun moyen d'ajouter des bus supplémentaires ni que le bus 39 passe d'abord à Gy, car celui-ci termine une course à Veyrier avant.

En attendant, le TPGFlex bord du lac entrera en fonction dès la rentrée de Pâques (5 mai 2025). Il s'agit d'un autre secteur, mais Gy, Meinier et Choulex pourront bénéficier des deux zones. Les jeunes pourront utiliser ce service, puisqu'il n'existe pas de ligne de bus directe.

M. Sébastien Dorand demande combien d'élèves sont concernés.

Une grosse vingtaine, répond **M. Jérôme Lardenois-Robert**.

Mme Danièle Yakoubian ajoute que la commune recevra une information officielle des TPG.

La Rampe

Pour les vacances de Pâques, des journées libres seront organisées l'après-midi les mardi et mercredi 22 et 23 avril pour les 1P-4P, et les jeudi et vendredi pour les 5P-8P.

Place de jeux Gyvi

L'expert, qui a rendu son rapport, considère que le revêtement de la place de jeux est conforme. La commune ira de l'avant pour la réparation de la partie abîmée sous la balançoire.

Europa-Park

32 jeunes se sont inscrits à cette sortie. L'hôtel et le restaurant sont réservés, et des devis ont été demandés pour le transport en car. **Mme Myriam Rivollet** a fait un gros travail pour répartir les jeunes dans les chambres, selon leur âge.

Le Maire ajoute que les autorités ont dû avoir plusieurs discussions avec des jeunes ou des parents, car certains n'entraient pas dans la tranche d'âge, ou n'étaient pas domiciliés à Gy. Le secrétariat a été très sollicité.

Danse avec les stars

Un animateur initiera les enfants de 7 à 12 ans au hip-hop le 7.3.2025. Puis ils mangeront des hamburgers. 25 jeunes se sont inscrits. **Mme Myriam Rivollet** prend note des élus qui confirment leur participation à cette manifestation.

Antenne Salt

M^e Michel Schmidt a déposé sa réplique le 17 janvier au TAPI. Elle a été transmise à Salt et au DT pour leurs éventuelles observations dont le délai était fixé au 10 février. **Mme Danièle Yakoubian** n'a pas encore eu de retour.

La Manivelle

Mme Danièle Yakoubian a assisté à l'inauguration de l'antenne de l'association la Manivelle de Thônex, rue de Genève 150. Les intéressés peuvent souscrire des pass mensuels à Fr. 20.-, ou annuels à Fr. 100.- ; dans ce cas, les emprunts sont illimités et gratuits. Autrement, il y a la possibilité d'emprunter des objets sans pass, le prix dépendant dans ce cas de l'objet.

Mme Magali Ouedraogo

Repas des aînés du 15.3.2025 à la salle communale

Mme Magali Ouedraogo annonce que 34 aînés se sont pour le moment inscrits au repas qui sera, cette année, concocté par M. Serge Dubrit et son équipe. M. Serge Dubrit proposera prochainement un menu.

Mme Myriam Rivollet prend note des élus qui confirment leur participation au repas des aînés et indique que le personnel communal se chargera du service.

Accueil des nouveaux habitants

Le Maire annonce que l'accueil des nouveaux habitants, fixé au 13.3.2025, sera probablement reporté à l'automne compte tenu du faible nombre de participants.

4. Communications du Bureau

Le Président indique que M. Stéphane Barbat, président du ski club de Meinier, propose de faire un petit classement des élus communaux qui participeront au concours annuel de ski qui aura lieu le 15.3.2025 à Avoriaz.

Mme Myriam Rivollet ajoute que bien que le délai d'inscription ait été fixé au 15.2.2025, les intéressés ne doivent pas hésiter à prendre directement contact avec le ski club de Meinier.

Le Président annonce que la décision de l'AG de l'ACG du 20.11.2024 relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal (FI), d'une subvention d'investissement de Fr. 7'000'000.- à la Ville de Genève destinée à la rénovation complète du centre funéraire de Saint-Georges est entrée en force.

5. Projet de délibération – DM 2025_68 – 55 000 F – crédit d'étude – mise à l'essai des mesures de modération du trafic – route de Gy

Le Président propose une modification du point 1 de la délibération, dont **Mme Myriam Rivollet** prend note.

M. André Ferrez constate qu'il y a déjà eu deux crédits d'étude votés par le passé pour un total de Fr. 45'000.-. Il aurait bien voulu que Citec propose un compte rendu sur la traversée du village de Gy et des aménagements déjà réalisés, compte tenu du coût de Fr. 55'000.- inscrit sur le projet de délibération DM 2025_68. Il souhaiterait aussi un chiffrage des coûts totaux de ce projet.

Mme Danièle Yakoubian explique qu'il s'agit d'un crédit d'étude pour la mise à l'essai. Au moment où les mesures auront été concrétisées, cela deviendra un crédit d'investissement amortissable en 10 ans.

M. André Ferrez trouve excessif un budget de Fr. 100'000.-. D'où sa demande d'explications.

Le Président rappelle que comme évoqué lors de la dernière séance du Conseil municipal (cf. p. 399 du PV), une séance d'information publique sera organisée afin d'expliquer ce projet à la population.

Le Président pense que l'intitulé de la délibération n'est pas correct.

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2025_68 et procède au vote.

À la majorité (5 oui, 1 non, 1 abstention), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025_68.

6. Projet de délibération – DM 2025_69 – 20 000 F – crédit budgétaire supplémentaire – rehaussement de l'arrêt du bus – arrêt Gy-Temple

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2025_69 et procède au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025_69.

7. **Projet de délibération – DM 2025_70 – 45 000 F – crédit budgétaire supplémentaire – réfection route de Gy – hauteur no 113 à 121**

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** donne lecture de la délibération DM 2025_70 et procède au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025_70.

8. **Comptes rendus des commissions**

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert annonce que lors de sa séance du 27.1.2025, la CJ a évoqué l'activité Danse avec les stars (cf. point 3). Il transmettra demain la liste des courses au secrétariat.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

Mme Léonie Dunand indique que la CE, qui s'est réunie lundi dernier, discute de projets pédagogiques en lien avec le dossier Viridis.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez annonce que la CS s'est réunie le 17.2.2025. L'ordre du jour était le suivant : repas des aînés, dates du petit-déjeuner des aînés, sortie des aînés, ateliers informatiques aînés, théâtre de Carouge, fenêtres de l'Avent.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser indique que la CPC ne s'est pas réunie.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Éric Wyss annonce que la CF ne s'est pas encore réunie.

Mme Myriam Rivollet ajoute que la révision des comptes a été fixée aux 14 et 15.4.2025 ; une séance de la CF pourra alors être planifiée, sachant que les comptes devront être approuvés le 15.5.2025.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que la séance de la CU a été déplacée.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss rappelle que la CDS se réunira le 17.3.2025.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

9. **Dates des prochaines séances**

Le Président rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Environnement – à définir.
- Commission Finances – à définir.
- Commission Jeunesse – à définir.
- Commission Patrimoine – à définir.
- Commission Sociale – à définir.
- Commission Urbanisme – 10.3.2025 à 19h.

- Commission ad hoc Dons & Subventions – 17.3.2025.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – jeudi 27 mars 2025.

10. Propositions individuelles et questions

Mme Léonie Dunand souhaiterait savoir si quelque chose est prévu pour marquer le coup lors des votations communales du 23.3.2025.

Mme Magali Ouedraogo répond que rien n'a été organisé formellement. Elle propose d'en reparler après la séance.

11. Divers

M. Sébastien Dorand présente ses excuses pour son absence lors de la dernière séance du Conseil municipal, due à des raisons professionnelles.

M. Jorge Varela souhaiterait savoir à quel moment interviendra le changement d'équipe.

Mme Myriam Rivollet répond que les nouveaux Conseillers municipaux prêteront serment le 2.6.2025. Les Conseillers administratifs prêteront serment devant le Conseil d'État le 27.5.2025 à la cathédrale Saint-Pierre.

M. Jorge Varela demande si Mme Nathalie Fontanet, Présidente du Conseil d'État, a répondu à la sollicitation du Président concernant l'aberration de devoir voter le 23.3.2025, ce qui représente un coût de Fr. 10'000.- pour la commune.

Le Président n'a pas encore reçu de réponse de Mme Nathalie Fontanet.

M. André Ferrez a rangé dans le local à vélo deux barres d'angle qui seraient à reposer.

Mme Myriam Rivollet confirme que celles-ci seront recollées. Elle transmettra l'information à qui de droit.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h14.


M. Alexandre Sizonenko
Président


Mme Michèle Tischhauser
Vice-présidente


Mme Myriam Rivollet
Secrétaire

